



COMMUNE DE VILLE SAINT JACQUES
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 septembre 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 13 Présents : 11 Votants : 13 (2 pouvoirs)

Date de la convocation :

17 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 23 septembre à 19h30

Le Conseil Municipal de VILLE SAINT JACQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur DUCHATEAU Francis, Maire.

Étaient présents :

Messieurs : DUCHATEAU Francis, GOUBIN Patrick, LOUGUET Bernard, MALDINEZ Alain, PERADON Philippe, RIFAUT Pascal.

Mesdames : CRASSON Sybille, de VIGNERAL Elisabeth, GENTET Sandrine, LE TRON Marion, PAJNIC Marie-Pierre

Étaient absents avec pouvoir :

Mme ZYLA Sophie à M. PERADON Philippe

M. LOUIS Éric à Mme PAJNIC Marie-Pierre

Secrétaire : Monsieur LOUGUET Bernard

Le conseil municipal a pris connaissance

INFORMATIONS DIVERSES

I. Les Affaires communales :

a) Les commissions et autres thématiques

Cadre de vie :

Réunion Police Nationale « Groupe de partenariats Opérationnels » GPO

Une réunion s'est tenue en mairie le 15 septembre 2021 où les points suivants ont été évoqués pour la commune :

- **RD 403** : efficacité des contrôles de police et baisse du trafic avérée
L'expérimentation prend fin en décembre 2021 et une action pour la pérenniser est à

lancer : lettre cosignée maires au CD77 et Député et rencontre communes / CD77 / Police

- **Chiens errants et/ou maltraités** : convention SACPA et envois de courriers à la Direction Départementale de la Protection des Populations et à la Police
- **Dépôts sauvages** : plusieurs situations de dépôts sauvages ont été constatés et des courriers ont été envoyés aux dépositaires des déchets
- **Des nuisances sonores nocturnes** : en cas de nuisances, il est recommandé de faire le 17 pour permettre aux autorités de sanctionner notamment les récidivistes ou habitués.
- **Incivilités routières** : prise des sens interdits en sens inverse, rodéos dans le village et dans les champs avec destruction de production agricoles,
- **Stationnement aux abords du Garage automobile** : amélioration côté garage où les deux places réservées à la clientèle sur un arrêt 15 minutes sont un peu plus respectées, reste quand même en face du garage le stationnement sur le terrain privé.

Plan d'eau et Biodiversité : des périodes d'observation tout au long de l'année, opérées par l'Association des Naturalistes de la Vallée de l'Orvanne (ANVL) se sont révélées **positives et fructueuses**, avec un « spot » en juin où des renforts régionaux de l'ANVL ont permis des observations sur la commune, hors plan d'eau

Des permanences sont prévues à l'automne pour familiariser les observateurs à l'outil de collecte de données, ainsi qu'une nouvelle balade « découverte », à l'instar de celle de juin.

Une rencontre est à prévoir en octobre avec les carriers (GSM) pour aborder la thématique « gestion du plan d'eau », appréhender le coût annuel de gestion et pour prise en compte dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et du Plan Pluriannuel de Fonctionnement (PPF).

Travaux et entretien :

- Eglise : **Risque de fermeture de l'église pour non-conformité « sécurité »** : la rencontre avec la Sous-Préfecture a été annulée, ce qui a nécessité des échanges de courriers mais la pression est maintenue par celle-ci pour se mettre en conformité notamment sur **le contrôle de la chaîne gaz du chauffage par la paroisse**. Des actions sont en cours.

- Place de l'église : poursuite des rencontres avec le CAUE77 ; le cahier des charges communal se précise et doit faire l'objet d'un écrit.

Présenté en réunion d'échange, la suite du projet consiste maintenant à recourir à un Bureau d'Etudes (présélection de Bureaux d'Études, recherche sur la procédure, soutien de Moret Seine et Loing possible)

- Mare : le nettoyage « partie nord » de la mare et la mise en « sécurité » du saule ont été réalisés. Une rénovation des 3 bancs par des bénévoles riverains a été faite et nous les remercions. Une demande de devis pour la réhabilitation des berges au sud de la mare a été demandé (proche du chantier de la station d'épuration).

- Point sur le programme d'investissement :

- La rampe d'accès sur le site du Marronnier est terminée et la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux a bien été reçue.
- Idem pour l'aménagement de la sortie de secours de Salle polyvalente.
- les Contrôles et le remplacement d'extincteurs ont été faits.
- Sur l'Éclairage Public (voir SDESM) : la subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) a été refusée mais accordée au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Les travaux sont programmés sur novembre 2021.

La subvention sur le programme d'éclairage public au titre de l'année 2020 a été reçue.

- La chaudière fioul sur le site du « Marronnier » a été remplacée : une subvention sur le Fonds d'Équipement Rural (FER) est acceptée mais non encore recouvrée
- La charpente de l'abri du pressoir au Marronnier est réalisée.

Sont en projet :

- Un Coffret électrique sur la place de l'église pour le marché est en cours avec ENEDIS
- Une commande est passée pour la réfection de la toiture de notre « café »

Associations :

Une réunion de rentrée a été programmée le 27 août pour organiser la reprise générale des activités avec la mise en place :

- d'une note de fonctionnement COVID
- du PASS SANITAIRE et du contrôle (sous la responsabilité de l'association)
- d'une convention avec les différentes associations
- d'une fiche de prêt de matériel

Bibliothèque :

Ouverture le 4 septembre dernier avec mise en place du PASS Sanitaire et achat d'un matériel permettant de procéder aux contrôles des PASS.

Economie locale :

Ouverture d'une activité « Bio » de vente de farine, huile, pâtes sèches rue de l'Epinoy à la ferme Thierry Yannick (sté « Circuitbio Seineyonne » regroupant trois agriculteurs), relayée dans le prochain bulletin municipal.

b) Fonctionnement interne

Effectifs « agents » :

Appui secrétariat : comme prévu, suite au débat d'orientation budgétaire (DOB), la recherche d'un mi-temps pour renforcer le secrétariat a abouti et se concrétise sous la

forme d'un **Contrat Parcours Emploi (PEC)**, à 80% par l'Etat, mis en plan en partenariat avec la Mission Locale de Nemours (CAP Emploi),

II - Les Affaires intercommunales

Communauté de communes Moret Seine et Loing :

- **SÛRE** : **Service Unique de la Rénovation Énergétique** (Guichet unique pour simplifier les démarches et faire baisser la consommation d'énergie).

Rappel : c'est un service gratuit pour la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels.

Avec des permanences au centre social MSL à CHAMPAGNE et sur l'Espace des Habitants MSL à VILLEMÉR.

Bilan 2020 : 345 demandes de particuliers sur MSL dont 6 à Ville Saint Jacques en 2020 et 4 en 2021.

- **L'Espace Des Habitants** : communication faite sur les différents supports

Dans le cadre du développement de la communication de l'Espace Des Habitants, un agenda des actions et projets pour 201/2022 a été réalisé.

Lancement du nouveau comité d'habitants : une première réunion s'est tenue le mardi 21 septembre 201.

- **Centre Aquatique du Grand Jardin à Moret** : Inauguration le 11 septembre 2021 du centre aquatique

-Vaccination :

Depuis la fermeture du centre de vaccination de THOMERY, il faut passer par Doctolib pour toute demande de vaccination

Moret Seine et Loing organise une séquence de 3^{ème} injection pour les plus de 65 ans, fin septembre / début octobre en lien avec le Centre de vaccination de Fontainebleau avec possibilité de prise en charge des transports via les minibus de la CCMSL

- **Démarche CRTE** : **besoin d'anticiper et de commencer à réfléchir aux travaux à proposer au CRTE en 2022 pour obtention de subventions en 2023**

- **Diffusion de nouveaux guides** : Nature et Environnement » et « activités sportives » qui viennent compléter les guides « Art et Histoire » et « Restaurants & Hébergements »

- **Développement économique** : inauguration de l'unité de méthanisation au pôle économique des Renardières le 16 septembre 2021

SI des Ecoles Ville Saint Jacques – Noisy Rudignon :

- Malgré la mobilisation des parents, représentants de parents d'élèves et des élus, la suppression d'une classe sur le RPI à la rentrée est confirmée début septembre par l'Education Nationale, malgré un effectif de 130 enfants.

- Rentrée Scolaire le 2 septembre avec une nouvelle équipe enseignante sans difficulté majeure.

SIDASS (assainissement) : STEP (station d'épuration) de Ville Saint Jacques

- Travaux en cours et délais de livraison décalés à mai / juin 2022 : bassin aération, clarificateur, silo à boue en fin de construction ; début de construction du bâtiment technique.
- Curage des lagunes 3 et 4 durant l'été avec évacuation des boues en plateforme de compostage

SDESM (énergie, éclairage publique) :

- Subventions 2021 auprès du SDESM et de l'ETAT via le SDIL : subvention DSIL non obtenue mais bascule vers un autre fonds d'aide et obtention de la DETR pour le même montant. Travaux prévus en novembre 2021 (80 points lumineux)
- Dépôt d'une fiche action dans le cadre du programme DETR 2022 à Moret Seine et Loing dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), pour réitérer l'opération de demande de Subvention DETR pour 2022.
- Signature des conventions SDESM pour diagnostic énergétique des bâtiments communaux (pour donner suite à délibération)

SIRMOTOM (déchets ménagers) :

- Une convention a été signée avec le SIRMOTOM pour la collecte des dépôts sauvages et valable jusqu'au 1^{er} décembre 2022.
- Rencontre du Technicien du Syndicat à programmer pour caler l'emplacement des bacs enterrés dans la partie « ouest » du village car celui du parking « mairie » pose problème

SI du Jumelage STARZAC / Bocage GATINAIS :

Reprise des réunions après la parenthèse liée au contexte de crise sanitaire et programmation des activités prévisionnelles pour 2022 (dont l'anniversaire des 30 ans, actions avec les écoles pour relancer les échanges).

A noter la demande de la commune de Voulx d'intégrer le syndicat, pouvant être vu comme une 5^{ème} commune compensant la fusion des communes de Saint Ange le Vieil et de Villemaréchal, toutes deux membres du Syndicat : avis favorable du Conseil municipal.

Le conseil municipal a pris connaissance :

- Par suite de problèmes de divagation de chiens sur la voie publique, rencontrés récemment et récurrent. La mairie vient de signer avec le groupe SACPA, un marché de prestations de services portant sur la gestion de la divagation des carnivores domestiques dans le domaine public et la gestion de la fourrière animale.

La SACPA se charge de récupérer des animaux perdus, blessés, dangereux, décédés sur la voie publique, ou pour l'accueil des animaux dans leurs locaux. Elle intervient 24h/24h et 7 jours sur 7 dans un délai de 2 heures et le plus rapidement possible en cas d'urgence et dégage toute responsabilité du maire dès l'appel d'intervention de capture.

POUR DÉLIBÉRATIONS

Délibération : 21-2021 : Création d'un poste d'agent administratif dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences

Monsieur le Maire informe l'assemblée que depuis janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés par le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

La commune décide donc d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.

Monsieur le Maire propose le recrutement d'un CAE pour les fonctions de d'agent administratif à **temps partiel** à raison de 20 heures/semaine pour une durée de six mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
DÉCIDE

- D'adopter la proposition de monsieur le Maire et de créer un poste d'agent administratif à temps partiel
- D'inscrire au budget les crédits correspondants
- D'autoriser monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

Délibération 22-2021 : Décision modificative N°1 du budget primitif 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier le Budget Primitif 2021 de la commune pour procéder à quelques ajustements comme suit

Section d'investissement

Dépenses - Opération 10010 Marronnier

Chapitre 21 - Compte 2188 autres immobilisations corporelles - 2 000.00 €

Recettes - Opération 10003 Mairie

Chapitre 21 - Compte 2183 immobilisations corporelles + 1 000.00 €

Recettes – Opération 11 Atelier

Chapitre 21 – Compte 21578 autre matériel et outillage de voirie + 1 000.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
DÉCIDE de prendre cette décision modificative sur le budget primitif 2021.

Délibération 23/2021 : Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente

Monsieur le maire rappelle que le règlement intérieur de la salle polyvalente et ses annexes ont été modifiés par délibération n° 12/2015 puis n°20/2017.

La réglementation doit s'adapter notamment en cas de crise sanitaire et/ou pandémie.

Monsieur le Maire propose une adaptation mineure du règlement intérieur de la salle polyvalente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, **ADOpte** le nouveau règlement intérieur en annexe

Délibération 24/2021 : Tarif de location de la salle polyvalente

Monsieur le maire rappelle qu'il convient d'une part, de revoir ou non le tarif de location et d'autre part d'instituer un chèque de réservation pour être conforme au règlement de location de la salle polyvalente voté précédemment.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, **DÉCIDE** de maintenir le tarif actuel et d'instituer la mise en place d'un chèque de réservation :

Les tarifs en vigueur se déclinent de la manière suivante :

- 430 € pour une location fixée à 48h (du vendredi après-midi au dimanche soir)
- 400 € pour la caution
- 100 € de chèque de réservation

Délibération 25/2021 : Modification des statuts du SDESM

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **APPROUVE**, à l'unanimité des présents et représentés, les nouveaux statuts du SDESM et **AUTORISE** Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le préfet de Seine et Marne afin qu'il soit pris acte, par arrêté inter préfectoral, des nouveaux statuts du SDESM.

QUESTIONS DIVERSES

Dates des prochaines réunions :

Réunion d'échanges : 17 novembre 2021 à 19h30 salle de conseil

Conseil municipal : jeudi 9 décembre 2021 salle de conseil

Fin de la réunion 22h30.

